FEUILLE DE ROUTE

Pour la surveillance et la connaissance des facteurs de risque des malformations congénitales incluant les ATMS







MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

	Pilote	Délai	
		Court terme	Moyen terme (3 ans)
		(18 mois)	
1 : Améliorer le pilotage et la coordination de la surveillance des m	nalformations congénital	es en France	
Mettre en place un Comité d'appui au pilotage de la surveillance des malformations congénitales regroupant les instances sanitaires institutionnelles, les registres, le CRAT ² , les représentants de CPDPN ³ , de réseaux structurés (réseaux de périnatalité, réseaux REGARDS), des experts (notamment en santé environnementale), ainsi que les parties prenantes (professionnels de santé, représentants des associations des familles). Les missions de ce comité seront de :	SpF	√	
Définir et piloter les axes de surveillance des malformations congénitales ;			
Définir les questions de recherche à développer, en identifiant les partenaires adéquats en France comme à l'international			

¹ Une saisine du Haut Conseil de la santé publique relative à la politique nationale des registres a été signée le 24 juin 2019 par le Directeur général de la santé, pour qu'il mène une réflexion sur les thèmes suivants : 1/ L'évaluation des besoins et des attentes en matière de registres utiles aux politiques nationales de santé publique et de recherche ; 2/ la place des registres dans les cinq ans à venir pour surveiller la population au regard des autres outils épidémiologiques disponibles. Le Haut Conseil doit faire part de ses travaux sur les registres populationnels et d'éléments de recensement des registres de pratiques, dans un rapport intermédiaire remis à la fin du premier trimestre 2020, et dans un rapport final, incluant les deux types de registres, pour la fin de l'année 2020.

² Centre de référence sur les agents tératogènes

³ Centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal

xe 2 : Renforcer le dispositif de surveillance des ATMS et plus largement des malformations congénitales			
A : Améliorer la couverture de la surveillance des malformation	s congénitales sur le territoire	français	
 Augmenter le nombre de territoires surveillés par un registre de malformations congénitales avec la création d'un septième registre sur une zone du territoire non couverte actuellement 	SpF	√	
 Améliorer le dispositif de surveillance avec : Mise en place d'un dispositif de surveillance multisources des malformations congénitales dans les zones non couvertes par un registre, en utilisant les différentes sources de données disponibles Développement de méthodes statistiques et épidémiologiques complexes pour mesurer l'évolution du taux de fœtus ou d'enfant porteurs de malformations congénitales sur l'ensemble du territoire en portant une attention particulière à la pertinence des méthodes statistiques applicables aux effectifs faibles 	SpF	√	
B: Améliorer la qualité des données de surveillance Proposer un protocole standardisé de description clinique de la malformation dans les dossiers médicaux, en y joignant le plus systématiquement possible le compte-rendu de consultation et d'imagerie, ainsi que les courriers médicaux	experts cliniciens		√
 Permettre un accès équivalent à tous les registres français de surveillance des malformations congénitales aux sources de données (appui homogène des CPDPN, des DIM⁴, services au sein des hôpitaux, etc.) 	DGS DGOS		√
Recueillir de manière uniforme pour chaque registre les données concernant les fœtus ou enfants porteurs de malformations congénitales	SpF		√

⁴ Département d'information médicale

C : Améliorer l'exploitation des données de surveillance de	es anomalies congénitales		
Améliorer la détection et le signalement de cas groupés : Alertes et investigations			
 Etudier les possibilités d'une alerte plus rapide, à partir de certaines sources de données notamment à partir des CPDPN et des échographistes CFEF⁵ Mettre en place des protocoles standardisés pour faciliter le signalement de potentiels cas groupés, notamment par les CPDPN Mettre en place un système d'expertise clinique basé sur la constitution de groupes d'experts ad hoc pour valider les cas en cas de signalement d'agrégats de malformations complexes telles que les ATMS. A partir des résultats issus de la hiérarchisation des facteurs de risque d'ATMS: Enrichir les questionnaires d'investigations de cas groupés Développer de nouveaux indicateurs pour repérer l'existence de facteurs de risque dans l'environnement de cas groupés, basés notamment sur les systèmes d'information géographique 	SpF		√
Mettre à jour les procédures d'investigation et améliorer la communication autour des signalements de cas groupés			
 Mettre à jour le guide méthodologique pour l'évaluation et la prise en charge des agrégats spatio-temporels de maladies non infectieuses 	SpF	√	
Disposer plus rapidement des données de surveillance en routine			
 Créer d'une base de données commune aux registres, intégrée au sein d'un système multisources 	SpF		√
D : Disposer et rendre accessibles les données concernant la	a situation épidémiologique frança	aise	1
Transmettre les données des registres français au réseau EUROCAT et à l'ICBDSR 6	SpF, Registres français		√
Valoriser et mettre à disposition les données	SpF, communauté scientifique		

⁵ Collège français d'échographie fœtale ⁶ International Clearinghouse for Birth Defects Surveillance and Research

Réaliser des investigations sur les expositions environnementales			
 Enquêter sur les produits phytopharmaceutiques potentiellement utilisés à proximité des résidences des mères (éventuels essais plein champs et cultures agricoles) avec l'appui de la DGAL⁷ et des DRAAF⁸ 	DGAL/DRAAF/ANSES	√	
 Exploiter d'autres bases de données environnementales (Ministères chargés de la Santé, de l'environnement, de l'agriculture,) pour caractériser l'environnement résidentiel des mères pendant la grossesse et identifier d'éventuelles sources d'exposition à des facteurs de risque environnementaux (en particulier, pollution de l'eau, de l'air, rejets industriels) 	Spf/ ANSES		√
Si identification de dangers potentiels : contrôler le respect de la réglementation, effectuer des mesurages environnementaux et prendre des mesures de gestion complémentaires si nécessaire	Instances en charge des inspections et contrôles		√
éaliser des investigations sur les expositions médicamenteuses	<u>.</u>	•	
 Réaliser une enquête plus approfondie de l'exposition médicamenteuse en période péri-conceptionnelle et pendant la grossesse des mères de cas d'enfants inclus dans les clusters avérés à partir des dossiers informatisés des professionnels ayant suivi la grossesse et à l'aide des données de remboursement de médicaments 	Organisme régional à préciser	√	
 A partir des données de prescriptions collectées dans les dossiers patients par un organisme habilité, analyser la plausibilité du lien entre les médicaments prescrits aux parents et la survenue d'ATMS ou d'autres malformations congénitales chez les enfants 	ANSM	✓	

 $^{^{^{7}}}$ Direction générale de l'alimentation $^{^{8}}$ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

dentifier et hiérarchiser les facteurs de risque environnementaux et non environnementaux d'ATMS		
 Finaliser la revue bibliographique systématique sur les facteurs de risque des malformations congénitales comprenant un volet spécifique sur les anomalies réductionnelles de membres et en particulier les ATMS; Comparer avec les hypothèses citoyennes proposées par des familles d'enfants porteurs de malformations, des professionnels de santé, et la société civile sur des facteurs de risque potentiels d'anomalies réductionnelles de membres à la revue bibliographique systématique réalisée. 	ANSES/SpF/ avec l' expertise et l'avis du CES dans le cadre de la réponse à la saisine	✓
 Utiliser une base de données dédiée à l'évaluation des risques malformatifs des médicaments pendant la grossesse, à l'aide notamment des données transmises par les registres de surveillance des anomalies congénitales 	ANSM	
Promouvoir des appels d'offre à la recherche sur les ATMS, et plus généralement les malformations congénitales et sur les questions santé environnement	I I	I
 Evaluer l'intérêt d'une surveillance sentinelle de certaines espèces d'animaux Développer la recherche sur les méthodes épidémiologiques et statistiques pour l'analyse de cas rares et d'effectifs faibles Développer la recherche sur les relations entre environnement et occurrence de pathologies, notamment de malformations congénitales 	Organismes de recherche	√

Amélioration de l'accompagnement et la prise en charge des familles d'enfants porteurs d'ATMS et plus largement de malformations congénitales

- Validation du diagnostic complexe d'ATMS isolée en orientant la famille vers un généticien syndromologiste d'un centre de référence des maladies rares
- Harmonisation des pratiques de prise en charge par le biais d'un Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS)
- Garantir une offre de soutien psychologique et social pour les familles et les enfants qui en auraient besoin